

Projet IV : **APPUI AU PERSONNEL DANS UN ORPHELINAT**

A-Information et objectif

Les orphelinats accueillent les enfants nécessiteux et ceux qui ont perdu leurs parents et qui se retrouvent dans une situation difficile et défavorisée. Le projet vise à améliorer des conditions de vie et à l'épanouissement des enfants orphelins en leur fournissant une éducation de base, une santé saine, les repas quotidiens et les vestimentaires

La mission du volontaire

Elle consistera à aider le personnel de l'orphelinat dans ses tâches qui souvent demandent beaucoup d'attention et de disponibilité. « Le travail qu'incombe les enfants ». L'orphelinat manque de personnel suffisant pour subvenir de façon adéquate au besoin des enfants pour faute de moyen financier. C'est pour cette raison que le travail volontaire sur cet orphelinat est nécessaire. L'orphelinat survie grâce aux dons généreux des bienfaiteurs.

Population cible :

Population cible :

- Les élèves ;
- La population riveraine ;

Travail à effectuer

Le travail du volontaire sera de seconder le personnel local de l'orphelinat et de l'aider dans les tâches quotidiennes, comme par exemple :

- Prendre soins des enfants dans leur vie quotidienne : repas, habillement, hygiène
- Prendre le temps d'écouter, d'encourager et de redonner de l'espoir à ces enfants
- Proposer des jeux et des activités d'alphabétisation et de développement
- Mettre en place des actions éducatives
- Organiser des sorties
- Stimuler les enfants dans leur évolution

Lieu : KPALIMÉ

Période du projet : 12 mois

Frais de Participation :

- ✓ 1 mois : 300 euro ;
- ✓ 2 mois : 580 euro ;
- ✓ 3 mois : 850 euro ;
- ✓ 6 mois : 1500 euro ;